



AR PREFECTURE

016-200054047-20200921-2020\_09\_21\_15-AU  
Reçu le 25/09/2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** les divisions parcellaires effectuées par la SCI ALAIN PAULET pour les parcelles AM n°167 et AM n°168,
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette division.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 23 septembre 2020

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

